



Réaménagement du centre bourg

Information des riverains

À partir du **5 janvier 2026** et jusqu'au **3 avril 2026**, les travaux de réaménagement du centre-bourg vont se poursuivre, et s'achever, par la phase n°7.

Cette phase consiste en la création de trottoirs, d'espaces verts, de places de parking et le complément de l'espace piéton devant l'enclos paroissial.

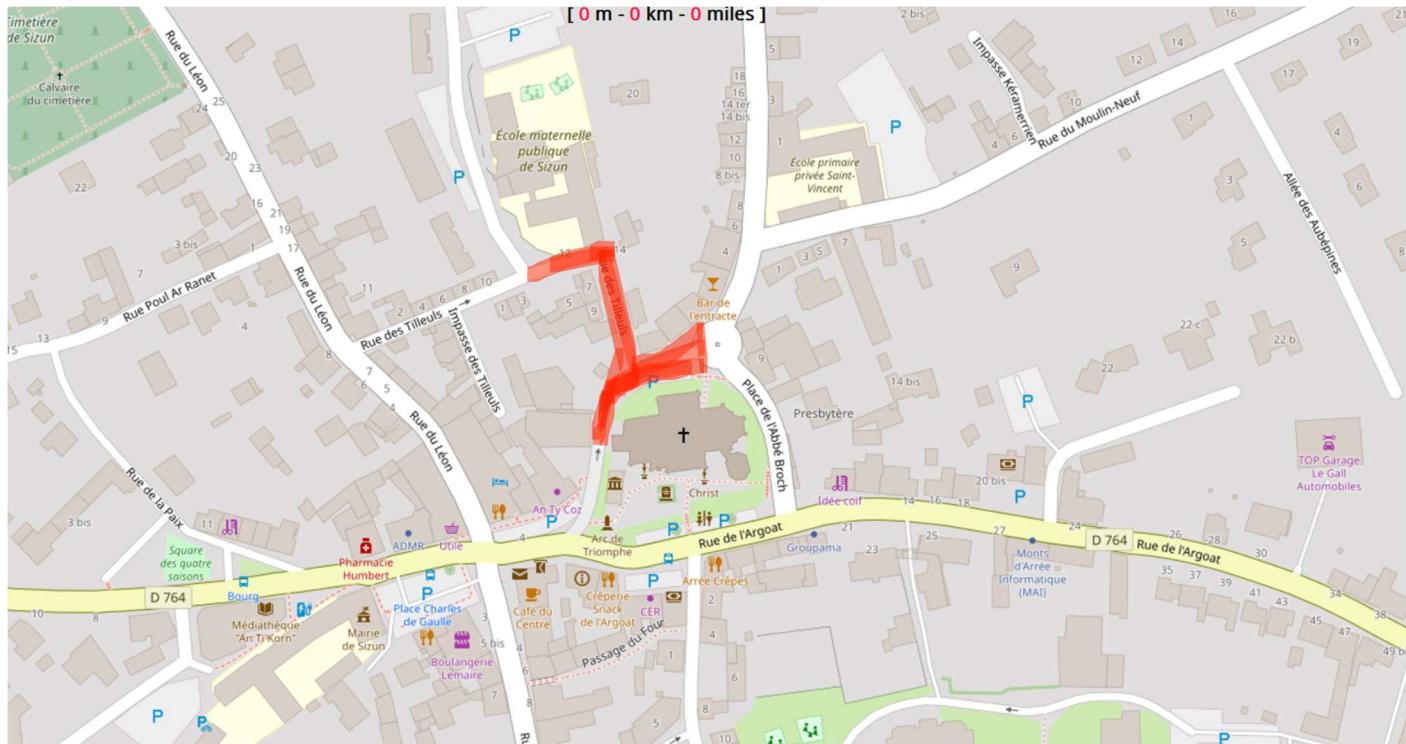
Afin de minimiser la gêne au trafic et de préserver l'accessibilité aux écoles, les chantiers seront organisés en 3 périodes comme illustré ci-dessous.

La zone surlignée en rouge sur les plans ci-dessous sera fermée à la circulation. Des itinéraires sécurisés pour piétons seront aménagés afin d'atteindre le centre-bourg ainsi que les écoles (maternelle publique et St Vincent) depuis la rue de l'Argoat et le centre. Pour faciliter l'accès, la rue des Tilleuls sera circulable en double sens. De plus, pour des raisons de sécurité, la vitesse des véhicules sera limitée à **20km/h** dans toute la zone proche des travaux.

Pour éviter tout désagrément, les riverains sont invités à stationner leurs véhicules en dehors de la zone concernée par les travaux. En cas de besoin, des accès ponctuels seront toujours possibles en accord avec le responsable de chantier de l'entreprise Jardin Service qui est chargée des travaux.

La municipalité invite les usagers à faire preuve de la plus grande prudence, d'un peu de patience et de civisme pendant ces périodes durant lesquelles la circulation automobile et piétonne sera perturbée.

Période du 5 janvier 2026 au 13 février 2026 :



Période du 16 février 2026 au 27 février 2026 :



Période du 3 mars 2026 au 3 avril 2026 :

